Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Antonio Rocaforte vs. Annicia Dimicelli, pour annulation de mriage; Emily Ragan vs. Charles F. Heitkamp, séparation de corps et de biens; Frank B. Twomey vs Elias Pailet, saisie immédiate, $300; Mme Annette Schairer vs. Thomas Williams, divorce.

Successions.

Isidore Davis et Laure Gray, son épouse, et als.; William F. T. Moir; William Philip Johnston; Mme Ida Taylor; René Grunewald; Charles Joseph Brown.

Mme Guy Van W. Lyman demande l'autorisation d'emprunter.

Première Cour de Cité.

Nouveaux Procès.

Réclamations.

J. B. Camors & Co. vs. S. H. Hollerbach, $100; Joseph Gaudet vs. A. R. Staunton, $33.60; Singer Sewing Machine Co. vs. Mme Clara Clemings, $25; la même vs. Veuve S. Walker, $25; la même vs. Joseph B. Conrad, $25; la même vs. Mme J. L. Deprato, $25; la même vs. Mme Estelle Adams et son époux, $25; la même vs. Mme Marguerite Frick et son époux, $25; la même vs. J. Sweeney, $25; la même vs. Mme Margaret Glenny et son époux, $25; la même vs. Mme S. Ragusa et son époux, $25; la même vs. Mme Veuve P. Bertonière, $25; la même vs. Mme Julia Edwards et son époux, $25; la même vs. Mme Veuve Delia Demalia, $25; B. G. Brown vs. C. M. Hill, $15; Joseph Heiman vs. Melvin Randolph, $15.25; le même vs. Harry C. Swayne, $16.50; B. V. Redmond & Son vs. A. J. Knockbaert, $61.56; Alex Alaux vs. Tony Lacerva, $13; James A. Smith vs. George H. Chaudoin, $33.95; James A. Smith vs. F. R. Habert, $21.00; le même vs. Adolph Fernback, $14.13; le même vs. Ashton H. Hayward, $77.70; le même vs. Cedar Pulp Co., $36.52; le même vs. J. S. Wright, $55.88; Andrew F. Wann vs. Postal Telegraph Cable Co., $21.14.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

John M. Durand et al. à la Suburban Building and Loan Association, un lot, Lopez, Perdido, Salcedo et Gravier, $1800—Loomis.

Acquéreur à Edward Blust, la susdite propriété, $1800—Loomis.

L. M. Holmes à Coquille Film Co., bail de la propriété No. 1317 Moss ou Bayou St. Jean, pour un an, à $100 par mois.

Mme Jean Marie Lestelle à la Third District Building Association, un lot, Urquhart, Espagne, Villeré et St. Roch, $1040—Zengel.

Acquéreur au vendeur, la susdite propriété, $1040, terms—Zengel.

York Realty Co., Ltd., au même, neuf lots, Tupelo, Gordon, Villeré et Urquhart, $2700—Legier.

Jacques Godfrey et son épouse à la Union Homestead Association, portion, Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton, $500—Gurley.

Edouard M. Cafiero à Lena Geraci, un lot, Brooklyn, Tèche, Homer et Newton (dation en paiement, $2500—Dreyfous.

Mlle Thora J. Nelson et als. à Wm. Runkel, deux lots, Général Taylor, Austerlitz, Water et Tchoupitoulas, $3400—Kronenberger.

Geo. Losch et al. à Homeseekers' Building and Loan Association, un lot, Rempart, Français, Bourgogne et Touro, $1800—Legier.

La Fidélité Homestead Association à Earl E. Edwards, deux lots, Chemin Gentilly, Lombard, Arts et Painters, $2800 — Dreyfous.

Mme Bertrand P. Lauseig à la ville de la Nouvelle-Orléans, portion, Gordon, Tupelo, Johnson et Galvez—$700—Legier.

Stephen W. Stafford au même, portion, Tupelo, Gordon, Derbigny et Claiborne, —$850—Legier.

Joseph W. Sheldon au même, quatre lots, Claiborne, Tupelo, Derbigny et Gordon; six lots, Claiborne, Tupelo, Robertson et Gordon, $2520—Legier.

Bureau des Hypothèques.

Mlle Marie Gracinta Cornay à Oscar Schreiber, $500, un billet, à un an, 8 pour cent; lot, Derbigny, Claiborne, Kerlerec et Roman—Rouen.

Bernard S. Borie à W. J. McNamara, $1108, quatre billets, 8 pour cent, demi intérêt dans un lot, Dryades, Julia, Delord et Baronne—Puig.

Mlle Mary E. James à Charles F. Dénéchaud, $1000, un billet, 7 lots, Toledano, Broad, Quatrième et Dorgenois; un lot, avenue Washington, Toledano, Broad et Quatrième et Dorgenois; un lot, Iberville, Bienville, Derbigny et Claiborne; un lot, Conti, Villeré, Bienville et Robertson—Rossi.

Heding Marie Breisacher à Oscar Schreiber, $400, un billet, un an, 8 pour cent; deux lots, Ali, Eliza, Powder et Bouny—Rouen.

Mme Lucien Mariano à Mlle Anna E. Carey, $2100, six billets, portion, Rempart, Français, Bourgogne et Touro—Titche.

Le front Russe

Lorsqu'on suit sur la carte le mouvement des armées, il faut prendre soin d'y marquer seulement par une flèche les raids de cavalerie, afin de n'être pas tenté de conclure — de ce que des hussards ou des cosaques ou des uhlans ont envahi tel point avancé — que l'armée tout entière y arrive sur leurs traces.

Pareils à des fusées lancées dans la nuit pour éclairer un coin du ciel, ces raids n'ont d'autre objet que de reconnaître des positions, de s'y renseigner sur la force de l'ennemi, de chercher à y deviner sa pensée.

Avant les avions, la cavalerie était l'œil de l'armée. Aujourd'hui, l'armée contrôle l'exploration "synthétique" des avions par l'exploration "analytique" de la cavalerie, — partout où le terrain se prête à l'emploi de la cavalerie; — et, quand le ciel brumeux d'automne ou d'hiver arrête le vol des avions, l'armée envoie sa cavalerie à la découverte, comme un voyageur reprend une voiture à défaut d'automobile.

Et il faut conclure encore moins, si je puis dire, des ces raids d'un groupe de cavalerie, — lequel n'est apparu, d'ailleurs, que pour une heure dans tel village ou sur telle rivière, — qu'il a été suivi, à marches forcées, par une partie importante du gros de l'armée, qui s'en serait détachée, et que la ligne de bataille de l'armée en marche a pris ainsi la forme d'une courbure en saillie.

Un front de bataille, en effet, peut être ou droit ou concave; mais convexe, il est nécessairement dangereux, puisqu'il facilite sur la saillie une double attaque de flanc.

Ceux qui s'attendaient à une brusque irruption de l'armée russe de la Vistule sur les frontières de Silésie, entre Thorn et Posen, avaient donc oublié, ou méconnu, ce précepte élémentaire de la stratégie et n'avaient pas regardé la carte.

Tracez une ligne entre Soldau et Cracovie; le front russe s'étendant entre ces deux points peut passer par Plock, mais non point par Pleschen, — où les cosaques, débordant de la région de Kalisz, ne s'étaient avancés que pour y rouper une voie ferrée.

Si donc les Russes, après les violents combats où leurs avant-gardes se sont heurtées à la contre-offensive du général de Hindenburg, ont reculé, entre la Warta et la Vistule, sur la ligne de la Zzura, pour livrer bataille, ils se sont conformés à l'une des règles premières de l'art militaire et, s'y conformant, ont évité de commettre la faute, à la vérité trop lourde, que souhaitait l'état-major allemand.

POLYBE.

Edition Hebdomadaire de "l'Abeille"

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acneter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

L'ABEILLE REÇOIT DES

DÉPÊCHES DES DEUX HÉMISPHÈRES

SERVICE DE LA "UNION ASSOCIATED PRESS"

PHONE M. 3487

ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepte Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:50 a m

Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire... 4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate... 7:35 a m

Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int. ..... 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int..... 5:50 p m

Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire... 8:00 p m

Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int. ..... 8:05 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2—			—No. 1
5:50 p m.	Dép	Nlle-Orléans Ar.	8:05 a m
8:45 p m.	Ar	Bâton-Rouge Dép.	5:10 a m
8:50 p m.	Dép	Bâton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m.	Dép	Angola Dép.	3:15 a m
1:37 a m.	Dép	Mansura Dép.	12:13 a m
2:49 a m.	Ar	Alexandria Dép.	11:05 p m
2:59 a m.	Dép	Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m.	Dép	Aloha Dép.	9:41 p m
7:59 a m.	Ar	Shreveport Dép.	5:54 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m.	Dép	Nlle-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m.	Ar	Bâtou-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m.	Dép	Bâton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m.	Ar	Angola Dép.	2:05 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati.....	7:15 a m
Asheville Express	8:35 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation..	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléan. Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati.....	9:50 p m
Louisville et Cincinnati.....	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation..	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation...	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Septième District.

I. Huit lots vacants dont 4 font face à la rue Apricot, 2 à la rue Léonidas, 1 à la rue Pritchard et 1 formant le coin de la rues Pritchard et Léonidas, en l'ilet de la rue Joliet.

II. Propriété améliorée, No. 2517 rue General Ogden, ilet Eagle, Nelson et Apple.

Frank B. Twomey vs. Louis Haseman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,356 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Huit certains lots de terrain, avec améliorations et toutes les appartenances les concernant, situés dans le Septième District de la ville, désignés par les lettres A, B, C, D, G, H, I et J, dans l'Ilet No. 419, borné par les rues Apricot, Pritchard, Joliet et Léonidas sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, datée de 16 juin 1908, annexés à un acte passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 13 avril 1909, dont les dits lots mesurent: Lots A, B, C et D chacun trente pieds de face sur Apricot, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; lots A et B sont composés de la plus grande partie des lots originaux vingt-trois et vingt-quatre; lots C et D sont composés de la portion de derrière des lots originaux dix-neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux; lots G et H chacun trente pieds, trois pouces de face sur Léonidas, sur cent cinquante pieds et deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles et sont composés des portions de face des lots originaux dix-sept et dix-huit et les portions de derrière des lots vingt deux et vingt-trois; lot I trente pieds, deux pouces de face sur la rue Pritchard; lot J trente pieds de face sur la rue Pritchard, chacun d'une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; lots I formant le coin de la rues Léonidas et Pritchard et sont composées de la portion de face des lots originaux treize, quatorze, quinze et seize.

Secondement — Deux certains lots de terrain, avec les améliorations et les appartenances les concernant, situés dans le Septième District de la ville, désignés par les Nos. onze et douze dans l'Ilet No. 362, borné par les rues General Ogden (auparavant Jackson), Eagle (auparavant Mary), Nelson et Apple (auparavant Onzième). Les quels dits lots en question mesurent chacun trente pieds de face sur la rue General Ogden par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après croquis attaché à un acte passé devant F. Deibel, notaire, le 25 janvier 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
nov—28,29 déc—4,11,18,24,31

N. O., T. and M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ			Arrivée.
7:10 p m....		Nlle-Orléans	8:59 a m
9:45 p m....		Bâton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m.....		Beaumont	10:55 p m
7:55 a m.....		Houston	7:20 p m
6:10 p m...		Corpus Christi ..	10:05 a m
Arrivée.			
12:15 a m....		Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.			Arrivée
10:10 p m....		Bâton-Souge	5:10 a m
Arrivée.			Départ
10:10 p m....		Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m.....		Beaumont	10:15 p m
7:45 a m.....		Houston	7:40 p m
9:25 a m		Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.			Arrivée.
8:30 a m....		Nlle-Orléans	9:40 p m
11:10 a. m. ..		Bâton-Rouge ..	7:00 p. m.
7:05 p m.....		Beaumont	11:10 a m
10:20 p m.....		Houston	7:40 a m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.....	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.....	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:15 p. m.

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas..	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie.....	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	3:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m
roe, Shreveport, N. Texas...	5:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington.....	7:30 a m
Cincinnati et Asheville.....	7:30 p m
St. Louis et Chicago.....	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation.....	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int	7:25 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche.....	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE.

Tous les jours.....	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria ,Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso.....	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas..	7.00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:30 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria ,Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso.....	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Mon-	

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	8:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Septième District, portant le numéro municipal No. 7903 rue Plum, coin de la rue Fern.

Fidelity Homestead Association vs. Mme H. W. Hollingsworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,558 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situe dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 481, vieux plan, maintenant No. 162, sur le nouveau plan du dit district, borné par les rues Plum (anciennement Joséphine), Fern (anciennement Washington), Short et Poplar (anciennement Sème), la dite portion de terre formant l'angle des rues Plum et Fern et mesurant soixante pieds de face sur la rue Plum, sur une profondeur entre lignes parallèles et faisant la rue Fern de soixante-sept pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour le demandeur.
déc—18,19,24,31 jan—7,15,20,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

I.—Vente de propriétés extensives et de valeur dans le Premier District formant l'angle des rues Poydras et des Remparts, portant les numéros municipaux 1100 à 1110 rue Poydras, et 501 à 505 rue des Remparts.

II.—Les intérêts dans deux lots de valeur dans le Premier District avec bâtiments, etc., portant les numéros municipaux 1117 et 1119 rue Lafayette, entre les rues des Remparts et Bassin.

Hibernia Bank and Trust Company vs. Mme Grace Bennett, Veuve de Charles Feahney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,559 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations y appartenant, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros quatorze et quinze dans l'Ilet No. 295, borné par les rues des Remparts, Saratoga (anciennement Bassin), Poydras et Lafayette, sur un plan tiré par L. H. Pilié, anciennement voyer de la ville, daté du 24 novembre 1860, déposé au bureau de Charles E. Fortier, ancien notaire de la ville, comme plan No. 65, de son livre de plans No. un, d'après quel plan les dits lots mesurent. Le lot quatorze, vingt-cinq pieds, six pouces de face sur la rue des Remparts, par une profondeur de quatre-vingt cinq pieds, trois pouces, entre lignes parallèles, et le lot quinze, vingt-six pieds, sept pouces et six lignes de face sur la rue des Remparts, trente-cinq pieds, deux pouces sur le derrière, sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds, trois pouces sur la ligne de côté du lot No. quatorze et de quatre-vingt cinq pieds, huit pouces et une ligne de face sur la rue Poydras, formant l'angle des deux rues.

2. Tous les droits, titre et intérêt de Mme Grace Bennett, veuve de Charles Feahney, en et à:

(a) Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 295, borné par les rues Lafayette, Poydras, des Remparts et Bassin (maintenant Saratoga), désigné comme lot No. 36 et mesurant vingt-huit pieds, cinq pouces de face sur la rue Lafayette, par cent-quatre-vingt dix-huit pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur ou plus ou moins.

(b) Un certain lot de terre, situé dans les district et ilet sus-mentionnés et mesurant vingt-huit pieds, cinq pouces de face sur la rue Lafayette, par cent quatre-vingt dix-huit pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété appartenant anciennement à Abel Adams, et cent quatre-vingt seize pieds, quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division opposée; toutes mesures anglaises; la dite portion de terre est composée du lot No. 30 et d'une partie du lot No. 21, d'après le plan tiré par B. Layon, anciennement voyer de la ville, et déposé au bureau du voyer de la ville, et laquelle propriété est décrite plus longuement sur un diagramme annexé à un acte passé devant Wm. Y. Lewis, ancien notaire, le 11 mars 1843.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions — **Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.**

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orleans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
déc—18,24,31 jan—7,15,21

AVIS AUX CREANCIERS

In Re S. B. Glasscock, Un Absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,551 — Division C — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres de tutelle dans l'affaire de S. B. Glasscock, un absent.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
déc—10,23,28

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une large portion de terrain de valeur dans le Septième District, mesurant 285 pieds de front et profondeur sur la rue Short, 155 pieds de front et profondeur sur l'Avenue Fontainebleau, 155 pieds de front sur la rue Belfast et 285 pieds sur derrière (l'ilet Carrollton avenue),

Jean Bordes vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 110,252—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier, 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages la y appartenant, située dans le Septième District de la ville dans l'Ilet No. 381, borné par les rues Short, Belfast et Apple (actuellement avenue de Fontainebleau et Carrollton avenue et mesure deux cents quatre-vingt-cinq pieds de face et profondeur sur la rue Short cent cinquante cinq pieds de face et de profondeur sur la rue Apple actuellement avenue de Fontainebleau, cent cinquante cinq pieds de profondeur et face sur la rue de Belfast et a une largeur de deux cents quatre vingt cinq pieds sur le derrière.

Saisi dans le procès ci-dessus.

TERMES ET CONDITIONS—

1. L'acheteur paiera comptant le montant dû au plaignant, maintenant dû à dire $9,200 et intérêt, etc., étant A. La balance de $8,000 due sur une note de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable deux ans après date avec 6 pour cent d'intérêt par an sur les dits $8,000 à partir du 30 septembre 1912.

B. L'intérêt annuel pour deux ans, étant $1,200 sur un billet maintenant échu de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable trois ans après date.

Ensemble avec 10 pour cent sur les dits montants pour frais d'avocats et le coût des frais de la vente et les taxes (s'il y en a) sur la dite propriété.

2. L'acheteur doit assumer le payement d'un billet de $10,000 datée du 30 septembre 1912, payable 3 ans de date avec 6 pour cent d'intérêt par an à partir du 30 septembre jusqu'au payement.

3. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant. Si le montant de l'adjudication ne devait pas couvrir la dette du défendant sur la dite propriété, alors,

4. L'acheteur payera comptant les frais d'avocats comme spécifiés ci-dessus, le coût et frais de la vente et les taxes, s'il y en a sur la dite propriété le pro rata provenant des procédés nets de la vente au plaignant réclamant $9,200 et intérêts maintenant dû.

5. L'acheteur doit assumer le payement du dit billet de $10,000 daté du 30 septembre 1912, payable 3 ans après date seulement pour le montant pro rata dérivant des produits de la vente et de payer l'intérêt seulement sur le montant pro rata au taux de 6 pour cent par année à partir du 30 septembre 1914 jusqu'au payement.

L'acheteur de la propriété doit assumer et consentir aux obligations et stipulations contenues dans l'acte de vente original et hypothèque passés devant Wm. McL. Fayssoux, notaire public, le 30 septembre, 1912, recordé dans les M. O. dans le livre 1057, folie 311; le 3 octobre 1912 et repistré dans le C. O. dans livre 254 folio 266 le 30 septembre, 1912.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
déc—4,5,7,11,18,24,31 jan—6,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 1138 et 1140 rue Arabella, coin de la rue Perrier.

Frank B. Twomey vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 110,557 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville, dans la partie généralement connue sous le nom de Hurstville, designé par le No. quinze, dans l'Ilet No. quarante et un, borné par les rues Nashville, Perrier, Coliseum (anciennement Plaquemine) et Arabella, sur le plan original de Hurstville, tiré par W. H. Buisson, voyer, et d'après un autre plan tiré par W. H. Williams, voyer, datée du 17 avril 1867, et déposé dans les archives de André Hero, Jr., notaire, comme plan No. 29. Lequel lot forme l'angle des rues Arabella et Perrier, et mesure trente pieds de face sur la rue Arabella, par cent-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
déc—18,19,24,31 jan—7,15,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur au coin des rues Milne et Smith, en l'Ilet Wuerpel et Twiggs.

Anthony J. Rossi vs. Mme Jennie A. Blakely, Veuve de George Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,390 — **En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:**

Deux certains lots ou parcelles de terre, se trouvant situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de Louisiane, étant plus connus comme lots Nos. dix-sept et dix-huit, en l'Ilet No. 172, sur un plan de la "New Orleans Land Company's land," le même en grandeur et location étant d'accord avec le dit plan des lots enregistrés dans le bureau de l'ingénieur civil de la dite ville de la Nouvelle-Orléans. Les lots dix-sept et dix-huit dans l'Ilet No. 172 mesurent chacun vingt-cinq pieds face à la rue Milne, par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Smith, vers la rue Wuerpel, en l'Ilet borné au nord par la rue Twiggs.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; **l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.**

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. I. DENECHAUD,
Avocat pour les demandeurs.
Nov 28,29—déc—4,11,18,24,30,31

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 110 pieds face à la route Fontainebleau par 120 pieds de profondeur, en l'ilet des rues Short, Fernand et Nelson.

Jean Mounicou vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,092 — **En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier